



FLASH INFO SPECIAL N°2



Mairie de
VIOLAY

N° 2020/ 03

17 MARS 2020

CORONAVIRUS - COVID-19

Suite à l'annonce du Président de la République, voici quelques informations complémentaires à mon message diffusé hier.

DEPLACEMENTS : Les déplacements sont désormais interdits sauf pour les personnes devant aller travailler, se rendre chez le médecin ou pour aller faire des courses. Si vous devez vous déplacer en voiture (médecin, courses ou travail), vous devez imprimer l'attestation sur l'honneur datée du jour du déplacement. Vous trouverez cette attestation sur internet (site de la Mairie : www.violay.fr) ou, si vous n'avez pas internet, ni d'imprimante, vous pourrez téléphoner en mairie pour que l'on puisse vous l'imprimer.

Les commerces de première nécessité (pharmacie, épicerie, boulangeries, tabac/presse, banques) resteront ouverts. Les marchés alimentaires sont maintenus pour l'instant. Respecter les distances entre les personnes, ainsi que le nombre de personnes à l'intérieur des commerces, c'est garantir leur ouverture sur le long terme.

Concernant la vente de pain, il est inadmissible que certains constituent des provisions au détriment des autres clients. Afin que chacun puisse avoir son pain, les boulangers ne délivreront pas plus de 4 pains par client et par jour.

EHPAD : Je remercie le personnel de l'EHPAD pour leur dévouement auprès des résidents. Ils ont tout mon soutien dans ces moments difficiles, le confinement des résidents étant un souci supplémentaire à gérer dans ces périodes où les visites et sorties sont interdites.

MAIRIE : La Mairie est fermée au public depuis ce jour 12h. Les demandes pourront néanmoins se faire par téléphone et sur RV pour les besoins urgents, ou les déclarations d'état civil.

FOREZ EST : Les **déchèteries** resteront fermées jusqu'à nouvel ordre. La collecte des déchets sera maintenue pour des raisons sanitaires. Vous trouverez ci-joint les informations nécessaires.

Le **service urbanisme** étant fermé, aucun dossier ne pourra être pris en compte et aucun permis de construire ne sera délivré pour l'instant.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : L'agence postale communale est désormais fermée. Les plis recommandés devront être retirés à la poste de Feurs (Les bureaux de Balbigny et Panissières étant également fermés). Les timbres pourront être achetés chez Laurent Berger, au bureau de tabac et la levée sera assurée normalement dans la boîte aux lettres située vers la Mairie.

L'objectif de ce confinement est d'isoler le virus afin qu'il ne puisse plus se transmettre. Nous avons la chance d'habiter en campagne. Vous pouvez donc sortir pour vous aérer au plus près de chez vous et en évitant absolument de constituer des regroupements de personnes. Toute promenade nécessite l'attestation de déplacement mentionnée ci-dessus.

Je vous rappelle l'importance de la **solidarité** en ce qui concerne **nos aînés et nos proches les plus fragiles** qui doivent **absolument éviter les contacts**. Pensez à leur téléphoner pour leur demander s'ils ont besoin de courses ou de médicaments, en prenant soin de leur remettre à distance respectable.

Je souhaite bon courage à toutes et à tous ! Le personnel de la Mairie, ainsi que les adjoints et moi-même restons à votre disposition en cas de besoin.

Le Maire

Véronique CHAVEROT

Conformément aux prescriptions gouvernementales, la CCFE adapte et réorganise son service déchets pour lutter contre la propagation du coronavirus. Point au 16 mars :

Les déchèteries intercommunales fermées :

Les 5 déchèteries (Chazelles-sur-Lyon, Epercieux-Saint-Paul, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières) **seront fermées jusqu'à nouvel ordre à compter du mardi 17 mars.**

Des affiches officielles seront apposées à l'entrée de chaque site dès demain.

Pour information, aujourd'hui, tous les déchets stockés en bennes ont été évacués par le prestataire. Les bennes sont vides.

Accueil téléphonique maintenu :

L'ensemble des services administratifs sont également fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Aucun accueil physique des usagers. Néanmoins, **l'accueil téléphonique est maintenu.** Pour le service déchets, les usagers doivent nous contacter au 04 77 28 29 38 pendant les horaires habituels d'ouverture.

Régie de recettes suspendue :

La régie de recettes est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Aucun composteur individuel ne sera vendu. Aucune carte d'accès aux déchèteries ne sera vendue pour les professionnels.

Les collectes :

En l'état, on ne peut pas exclure que le coronavirus puisse circuler via les déchets, puisque sa survie sur la surface d'un matériau peut atteindre plusieurs jours. **Pour des raisons de santé et de salubrité de l'espace public, la collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles (poubelle verte ou noire) de toutes les communes sont maintenus conformément au calendrier de collecte. Ils sont prioritaires.**

A l'heure actuelle, toutes les autres collectes en porte-à-porte ou en apport volontaire sont maintenues dans des conditions normales jusqu'à nouvel ordre (recyclables, verre, cartons commerçants, textiles...). La CCFE informera les communes/usagers si ces collectes sont adaptées ou interrompues.

Distribution des bacs stoppée :

La CCFE interrompt son service de livraison/maintenance des bacs. En cas de nouveaux arrivants, notre prestataire tolérera exceptionnellement le ramassage de sacs en vrac. La mesure du gouvernement liée au confinement va peut-être générer une production d'ordures ménagères plus importante par ménage. Le prestataire sera souple quant à la présentation de sacs supplémentaires en vrac à côté du bac, dans la limite du raisonnable.

En cas de besoin ou d'informations complémentaires, le personnel administratif du service reste mobilisé pour vous :

- Accueil téléphonique usagers (questions diverses, oublis de collecte, facturation...) : 04 77 28 29 38
- Ambre VIGOGNE (secteur déchèteries) : 07 71 91 71 15
- Sandrine DUFOUR (secteur collectes) : 07 71 92 81 78
- Clément GILLON (responsable service) : 06 02 55 82 73



Prenez soin de vous et de vos proches.